



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 132

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 15 Septembre 2022

RESUME CM DU 6 Septembre 2022 : (Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Approbation du « Contrat départemental de Territoire 2022 – 2027 » - Autorisation de signature : M. le Maire informe le CM de la mise en place des contrats départementaux de territoire (CDT), des modalités d'attribution et des thématiques auxquelles les projets devront répondre pour prétendre à cette enveloppe. Notre commune pourra prétendre à la somme de 136 115 € HT pour la période 2022 - 2027. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer ce contrat.

Demande de subvention au titre du contrat départemental de territoire 2022 – 2027 : M. le Maire fait part au CM que les travaux d'aménagement de la salle de l'étage du restaurant peuvent être financés par le CDT. La présentation du financement de ce projet comprend une enveloppe de 28 000 € HT au titre du CDT. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à demander cette subvention.

Toit halle sportive : installation panneaux photovoltaïques : lancement procédure pour l'occupation temporaire du domaine public : M. le Maire rappelle au CM que lors des travaux de construction de la halle, il était prévu d'installer une centrale photovoltaïque et présente l'offre de la SEM Energies 22. Après délibération le CM approuve ce projet et autorise M. le Maire à engager la procédure d'occupation temporaire du domaine public et à signer les documents.

Convention avec Mégalis : travaux fibre : M. le Maire fait part au CM de la demande reçue par AXIONE pour les autoriser à raccorder la tranche 2 du Domaine de l'Etang à la fibre optique. Après délibération le CM autorise M. le Maire à signer la convention.

Salle d'activités du Manoir : Tarif activité Yoga : M. le Maire rappelle au CM la délibération du 24 juin fixant les tarifs de location des gîtes et des salles annexes. Après délibération le CM fixe la location pour cette activité à 22 € la séance.

Complémentaire santé communale : propositions. M. le Maire expose au CM qu'il a été contacté par des assureurs pour présenter une offre complémentaire santé aux plumaugatais qui n'ont pas de mutuelles. Après délibération, le CM donne son accord à GROUPAMA et AXA pour proposer des contrats aux habitants de la commune dans une offre groupée et à des tarifs préférentiels.

Tarif Salle Polyvalente et Halle sportive : M. le Maire propose au CM de fixer les tarifs de location de la salle pour 2023. Après délibération, le CM adopte les

nouveaux tarifs pour 2023 (la grille des tarifs peut être consultée en mairie).

Terrain Le Rétheu : échange voie privée et chemin rural : M. le Maire fait part au CM que dans ce village une habitation n'est plus desservie par un chemin rural mais par un chemin privé créé par les anciens propriétaires qui en échange occupaient un chemin rural et qu'il y a lieu de régulariser la situation. Après délibération le CM valide le tracé de l'échange et autorise M. le maire à demander un bornage.

Terrain rue de Caulnes : cession à la commune (PACE et ACCF) : M. le Maire expose l'avancée des échanges à réaliser sur ce terrain (parking situé près de la MAM) et présente un plan de division parcellaire. Après délibération, le CM prend acte des différents échanges, fixe le prix de cession à 1 €, s'engage à aménager le sol sur la partie conservée par M. PACE et à réaliser pour l'ACCF un accès secours entre le porte existante et la rue.

Ilot B : dépôt permis de démolir : M. le Maire rappelle au CM que dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, il est prévu de démolir l'ancienne forge, les anciens abattoirs et le bar-crêperie situé rue de Caulnes. Après délibération et considérant le caractère emblématique de ces lieux le CM décide de conserver du mobilier (bar et bowling) et de trouver une solution pour rappeler la présence du porche.

Ilot B : maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un îlot urbain : M. le Maire présente au CM le projet d'aménagement de cet îlot (création d'un parking, un îlot à bâtir, création d'une liaison douce). Après délibération, le CM approuve ce projet et retient la proposition de PLCE Conseils et études de Dinan.

Forêt ETOS : prix de vente bois : M. le Maire expose au CM que des coupes de bois seront réalisées durant l'hiver sur les plantations de l'ETOS et que le CM doit fixer un prix de vente du bois. Après délibération, le CM fixe le prix de vente à 15 € TTC le stère

PELE – MELE :

1 – Le **Banquet des Classes 2** organisé par les "50 ans" est programmé le samedi **12 novembre**. Si vous changez de dizaine cette année, retenez cette date !!

2 – Les **propriétaires de ruches** doivent les déclarer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre ; renseignements www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

3 – **Coupe de bois** : comme chaque année une coupe de bois sera organisée dans le bois de l'Etos. Renseignements en mairie.

4 – Les séances de yoga ont repris le 12 septembre au manoir de la Rivière le lundi de 18h15 à 19h30 et de 20h00 à 21h15 (contact et inscription : Isabelle ANDRIEUX : 06.06.42.94.85)

5 – Le Club du Bon Accueil vous informe de la reprise des cours de gymnastique chaque mercredi. Deux niveaux sont proposés : un niveau tonique de 10H15 à 11H15 et un niveau gym "douce" de 11H15 à 12H15. Renseignement auprès de Monique Marie CRETE : 07.68.00.37.61

6 – Ateliers Couture : des ateliers sont proposés le mardi de 20h00 à 22h00 par session de 8 séances de 2 heures aux dates suivantes : Les mardis 4 – 11 – 18 et 25 octobre et 8 – 15 – 22 et 29 novembre.

Maximum 8 personnes par session.

Les inscriptions sont à faire avant le 25 septembre auprès de : Sylvie du P'tit atelier : 06.38.36.22.99 ou sylvie.ledev@gmail.com

Pour la 1^{ère} session, il est prévu de réaliser un sac cabas avec doublure intérieure, 2 poches plaquées avec finition biais et une poche zippée intérieure. Avec ce 1^{er} projet, vous apprendrez à poser une fermeture éclair et à poser un biais de 2 façons différentes.

La 2^{ème} session sera consacrée à la réalisation d'un vêtement réalisé sur patron, les modèles seront choisis par les participantes ultérieurement.

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire (24€/famille en 2022), le tarif sera calculé suivant le nombre de personnes inscrites (fournitures non comprises).

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00. **Permanence des adjoints** sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Mercredi 21 septembre à 15h00 : Découverte des Ruches

Vendredi 23 septembre à 17h30 : Inauguration de la Médiathèque

Samedi 24 septembre de 10h30 à 12h00 : Ateliers ludiques sur les abeilles

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1^{er} Mardi de chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en Septembre - Octobre :

Vendredi 16 septembre à 20h30 AG des APEL et OGE

Samedi 17 septembre : Rando association du Patrimoine et inauguration expo sur la construction de l'Eglise à 17H00.

Jeudi 22 septembre : Calendrier des fêtes 2023

Dimanche 2 octobre : Loto Club du Bon Accueil

Dimanche 9 octobre : Banquet du CCAS

Vendredi 14 octobre : AG Plumaugat Athlétisme

Samedi 15 octobre : Repas à emporter des pompiers

Dans le Canton :

Samedi 17 Septembre à Caulnes repas à emporter des Pêcheurs de la Haute Rance.

Samedi 1^{er} Octobre à 12h00 repas paroissial à la salle des fêtes de Guitté (réservation avant le 25 Septembre auprès de Daniel ADAM : 06.87.01.66.23)

La vie de nos commerces :

→ Pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur (maçonnerie, placo, électricité, plomberie, ...), **SRS Multiservices** peut désormais vous aider. Contact Sylvain ROBERT, 6 rue de Caulnes, 06.04.100.447.

E-mail : srs.multiservices22@gmail.com

→ **Cécile LEMARDELÉ ETIENNE** propose des soins énergétiques et reçoit sur rendez-vous au gîte n°1 des Hirondelles (Tel : 06.72.64.56.61)

Messes à Plumaugat :

Samedi 17 septembre à 18h30

Dimanche 9 octobre à 10h30 (banquet CCAS)

Dimanche 16 octobre à 10h30 (messe des catés)

Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Un médiateur numérique vous aide

dans vos démarches les 1^{er} et 3^{ème} mercredi

de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*

Prochaines permanences : les 21 septembre, 5 et 19 octobre

Maison France Service :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Un médiateur numérique vous aide

dans vos démarches administratives : à la mairie de

Caulnes aux heures d'ouverture. Contact :

02.96.88.70.30

Point Conseil Budget :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00

Vous pouvez d'ores et déjà contacter la

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.

Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.

Partenariat avec Familles Rurales.

Prochaine permanence : le 12 octobre

**Rappel : vendredi 23 septembre, à 17H30,
Inauguration de la médiathèque "Le Rucher"
en présence de M. le Préfet et de Mme la Députée**